

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 3945

présenté par
M. Holroyd

ARTICLE 43

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« identiques »

les mots :

« équivalentes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. L'amendement propose de remplacer le terme "identiques" par le terme "équivalentes" pour caractériser la nécessité d'uniformisation et d'équité concernant l'accompagnement offert aux citoyens par le service public de la performance énergétique sur l'ensemble du territoire. Le terme "équivalentes" semble plus réaliste et permet de prendre en compte les spécificités et besoins de chaque territoire dans l'organisation de ce service public.